

## Délibération du Conseil municipal

### Séance du 25 mars 2025

Le vingt-cinq mars deux mille vingt-cinq, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

#### Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOUSSICAULT Gérald, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DELETANG Claire, DESOEUVRE Robert, GAUTHERON Xavier, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, ROCHAIS Philippe, SOURICE Corinne

#### Absents excusés ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

FRAKSO Mohamed à LIOTON Valérie  
RETHORE Jacqueline à REBILLARD Michèle  
REGRAGUI Sidi Kamal à GUIBERT Vincent  
VIGNER Jean-Philippe à BOYER Emilie

#### Absent(s) excusé(s)

#### Absents

GAILLARD Yohan, PARENTEAU Louis-Pierre, SOUILHE Jérôme

#### Secrétaires de séance

BOUSSICAULT Gérald, BEAUCLAIR Sophie

Convocation adressée le 19 mars 2025, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 27 mars 2025, article L.2121.25 CGCT

### 25SE2503-19 | Patrimoine – Convention de partenariat avec l'association des amis du musée des coiffes et des traditions (AMC) et résiliation de la convention de mise à disposition avec Jacky Pineau

Madame Emilie BOYER, adjointe déléguée aux Finances et au Tourisme, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la nécessité de fixer les modalités du partenariat entre la ville et l'association des Amis du Château-Musée des Coiffes et des traditions dans le développement et le rayonnement du Château-Musée des Coiffes et des Traditions,

Considérant la décision de Jacky Pineau de céder l'ensemble de sa collection à l'association des amis du musée des coiffes et des traditions, énoncée lors de l'assemblée générale en date du 12 novembre 2024,

Considérant le projet de convention annexé à la présente délibération,

Considérant l'avis du Comité Consultatif Une Ville Active où il fait bon vivre en date du 13 mars 2025,

**En accord avec le Bureau municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil municipal :**

- **Résilie la convention de mise à disposition des coiffes avec Jacky Pineau,**
- **Approuve les termes de la convention de partenariat établie avec l'association des Amis du Musée des Coiffes,**
- **Autorise le Maire, ou à défaut son représentant, à signer la convention de partenariat établie avec l'association des Amis du Château-Musée des Coiffes et des traditions.**

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	25	CONTRE	0
Pouvoirs	4	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

**Délibération adoptée à l'unanimité**

**Le Maire,  
Jean-Paul Pavillon**

